

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-NATHALENE DU 22 DECEMBRE 2014

Présidé par Jean-Michel PERUSIN, Maire.

Présents : Jean-Michel PERUSIN - Jean-François MARTINET - Brigitte AUDOUARD - Francis PAPONIE - Frédéric TACHE - Dominique CHEYROU - Chantal DESPLAT - Bertrand ROUQUIE - Monique DUBOST - Guy FIGAROLI - Catherine COMBROUX - Nathalie CHAPOULIE - Alexandre COUDERC.

Excusés : Serge KOLESNIKOFF - Aurélie MERCIER.

Secrétaire de séance : Alexandre COUDERC.

.....

PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF POUR LE CLSH POUR 2015

F. TACHE présente au conseil une ébauche de projet éducatif pour le CLSH pour 2015, établi en concertation avec les membres du CLSH. Il s'agit d'une exigence législative afin de se mettre en conformité avec la Loi. Ce projet détaille notamment les objectifs du CLSH.

Par ailleurs, les programmes d'animations concernant les mercredis et les vacances scolaires seront systématiquement distribués largement autour de Ste Nathalie (communes avoisinantes, CAF, MSA...). La commission Communication a par ailleurs été sollicitée afin qu'elle établisse une plaquette de présentation du CLSH.

Des bilans qualitatifs et quantitatifs doivent être mis en place par le CLSH.

L'accueil doit être développé sur le temps extra scolaire.

Enfin, le CLSH souhaiterait disposer d'une enveloppe budgétaire sur l'année, afin de pouvoir, au vu de l'enveloppe attribuée, proposer des sorties ou activités.

PROJETS COMMUNAUX POUR 2015

Le Maire expose au conseil ses projets concernant le terrain appartenant à la commune où se trouve le bâtiment Cheyrou : détermination de 3 lots à vendre.

Concernant les terrains à la Lignée, des permis de construire vont prochainement être déposés.

MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL

L'objectif est de réduire les dépenses de fonctionnement sur tout le territoire communal (éteindre plus tôt le soir).

Une délibération est à adresser au SDE24 concernant les n° des candélabres qui resteront allumés. Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

DELIBERATION ABATTEMENT TAXE D'HABITATION POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Le Maire propose au conseil le vote d'une délibération décidant d'instituer l'abattement spécial à la base de 10 % (taxe d'habitation) en faveur des personnes handicapées ou invalides satisfaisant les conditions visées. Cette délibération, qui sera transmise aux services préfectoraux, ne prendra effet qu'en 2016. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision.

VCEUX DU MAIRE

La date retenue est le samedi 17 janvier 2015 à partir de 11H00 à la salle des fêtes.

SORTIE DU PROCHAIN NADALENOIS

Le Petit Nadalènois devra sortir au plus tard le 12/01/15.

Les élus sont fortement sollicités afin d'adresser leurs articles à la commission Communication.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

SDE24

JF. MARTINET évoque le budget 2014 du SDE24, qui est bon.

Le SDE24 souhaite supprimer les fils aériens nus (4 fils de cuivre séparés) et les remplacer par du câble torsadé moins sensible aux conditions météorologiques dans les secteurs de Fage, Lachanal, la Tour, le Touron.

Par ailleurs, l'ouverture des marchés à l'énergie avec pour conséquence la disparition programmée des tarifs règlementés d'électricité au 1^{er} janvier 2016 pour les sites d'une puissance supérieure à 36 KW impose aux collectivités de prendre leurs dispositions, au risque d'être confrontées à la caducité de leurs contrats et à une rupture d'approvisionnement au 01/01/16.

Le SDE24 a créé un Groupement de Commande à l'échelle régionale pour l'achat d'énergies (près de 600 membres ; obtention de tarifs compétitifs).

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer à ce groupement pour une durée illimitée. Cette délibération doit être adressée au SDE24 avant le 31/03/15.

SIAEP

Des travaux d'interconnexion avec le réseau de Sarlat sont prévus dans le secteur situé entre Sarlat, Proissans et Marcillac St Quentin pour sécuriser l'alimentation en été.

BILAN ENERGETIQUE

JF. MARTINET présente le bilan énergétique (combustible, éclairage, chauffage...) des bâtiments communaux élaboré gratuitement par le service Environnement de la CCSPN. Une évolution des dépenses énergétiques a été notée entre 2011 et 2013 (25 % d'augmentation des dépenses).

La prochaine étape à la suite de ce bilan est d'identifier les gisements d'économies. Une visite des bâtiments prioritaires (école et salle des fêtes) est à planifier. Une fiche « bâtiment » sera créée pour chaque bâtiment, afin d'adapter des solutions pour chacun d'entre eux.

Il est à noter que les fenêtres du haut de l'école sont à changer (travaux de renforcement de l'isolation des bâtiments de l'école).

SICTOM

B. AUDOUARD présente au conseil les informations concernant la dernière réunion du SICTOM. La consommation des sacs noirs est en baisse, celle des sacs jaunes a augmenté de 38 %, sur la commune la collecte de tri a augmenté de 40 %.

La rénovation des déchetteries de SARLAT et CENAC est achevée.

Il est nécessaire de demander au SICTOM la mise en place de 2 containers jaunes et d'1 container vert à l'emplacement situé à l'entrée du bourg.

ERDF RTE - Ligne 60 000 VOLTS

G.FIGAROLI fait part d'une demande de ERDF de prendre à sa charge le nettoyage d'un chemin communal (aux Tourelles entre Sarlat et Ste Nathalène) afin de pouvoir faire passer sa ligne de 60 000 V HT (1 km environ de tranchée à entretenir par ERDF par la suite). Sur le principe, le conseil municipal ne s'oppose pas à cette demande. Le Maire doit demander l'autorisation au seul riverain concerné. Un bornage du chemin doit être effectué.

COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Maire expose au conseil les dernières informations recueillies concernant notamment la médiathèque (architecte retenu, coût, postes à créer). Lui-même et M. DUBOST font partie du comité de pilotage.

Il rappelle à nouveau la création d'un service Urbanisme à compter du 01/07/15 dont le lieu est situé à côté de la CCSPN.

Par ailleurs, après en avoir délibéré, et suite à la délibération prise par la CCSPN du 08/12/14, le conseil décide le transfert de la compétence « PLU - document d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale » à la CCSPN, permettant ainsi une élaboration d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et la mise en place d'un SCOT (schéma de cohérence territoriale).

ORGANISATION DU RAID DE LA SALAMANDRE EN SEPTEMBRE 2015

Cette organisation est à préciser.

QUESTIONS DIVERSES

- Il a été décidé que le défibrillateur pourrait être placé dans les toilettes publiques (chauffées).
- Travaux complémentaires assainissement : le maire doit contacter le SATESE. Par ailleurs, étant donné la saison hivernale, des travaux ne sont pas propices actuellement.
- Des détecteurs de fumée au sein des logements communaux seront obligatoires à compter de mars 2015.
- deux délibérations sont prises concernant l'avancement de grade du directeur du CLSH (grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe), suite à l'obtention de son examen, avec effet au 01/03/2015 (création de poste - de ratios).

La séance est levée à 22H00.

La date du prochain conseil municipal est fixée au jeudi 29 janvier 2015 à 21H00.